



# Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français



## Meilleurs Voeux 2021



Entreprise de nettoyage

## Nettoyage Industriel

pour particuliers et entreprises

zontanettoyage@orange.fr

Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38

12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole

## MENUISERIE MICHAUT BOIS - PVC - ALU



Fenêtres - Portes - Volets  
Portails - Porte de garage - Escaliers  
Agencements - Cuisines - Parquets

**01.60.75.69.48**

4 Bis rue du Tour du Bourg - 91720 Maisse

Email : menuiserie.michaut@wanadoo.fr

[www.menuiserie-michaut.com](http://www.menuiserie-michaut.com)



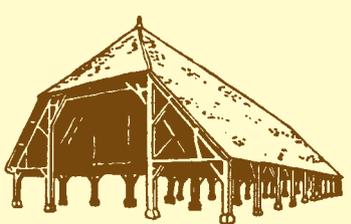

**Menuiserie  
HOUDIN & FILS**

Menuiseries extérieures bois alu pvc  
Parquets Dressings Placards  
Escaliers Volets

Agréé RGE

1 bis rue Adonis Rousseau  
91490 Moigny-sur-École

Atelier : 01-64-98-08-16 Site internet : [www.houdin-et-fils.fr](http://www.houdin-et-fils.fr)  
Portable : 07-61-90-52-71 E-mail : [houdinfk@orange.fr](mailto:houdinfk@orange.fr)  
Siret 339 992 570 0020



## Agence de la Place

Toutes Transactions immobilières

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)  
Tél. 01 64 98 90 80  
Mobile 06 40 83 41 15  
email : [ag-de-la-place@orange.fr](mailto:ag-de-la-place@orange.fr)

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt  
Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 512 495 745 RCS Evry



ensemble, c'est mieux  
Bricoler • Décorer • Jardiner

**BRICOLAGE  
DÉCORATION - JARDIN  
MATÉRIAUX**

S.A.R.L. SCG Boursault

Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98  
Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h  
• dimanche matin 9h30-12h30

1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**MILLY  
MOTOCULTURE**

01 69 23 43 95

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

Fabrication et pose à vos mesures de  
**Fenêtres - Portes - Volets**  
en PVC - Bois - Alu



**01 64 98 93 23**  
[www.sitefpv.com](http://www.sitefpv.com) Devis gratuit  
91 PRUNAY-SUR-ESSONNE

TOUTES DISTANCES  
7J/7  
24H/24

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS  
TRAJETS AEROPORTS / GARES / HOPITAUX

**TAXI**  
MOIGNY SUR ECOLE  
NOJAC THOMAS  
06 47 45 35 94

CHEQUES TAXI



TAXI CONVENTIONNE SECU

## ENTREPRISE DE BATIMENT

# BRÉGÉ

45330 MALESHERBES - 02 38 34 62 63



**EUROPIERRES**  
L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage  
Galets - Gravières - Roches ornementales  
91490 Moigny-sur-Ecole

[www.euro-pierres.fr](http://www.euro-pierres.fr) info@euro-pierres.fr



33 rue Denis Papin  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél.: 01 60 16 94 23  
Fax: 01 60 16 94 61

Traiteur  
*J. Barrero*

[www.barrero.com](http://www.barrero.com)  
Email : [barrerojose@wanadoo.fr](mailto:barrerojose@wanadoo.fr)



## S O M M A I R E

3	Editorial
4	Brèves du Conseil
5	Grands travaux
14	Grands évènements
16	Environnement
21	Vie intercommunale
26	Vie civique
31	CCAS
36	Zoom
42	Ça bouge à Moigny !
47	Carnet de famille
	Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École: Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot  
 Comité de rédaction : membres de la Commission  
 Information-Communication  
 Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com  
 Impression : Imprimerie Planète Impression  
 Crédits photos : K. Belkacem, CC2V, JVA Graphicréa,  
 C. Le Bouffo, Mairie de Moigny-sur-École, L. Martineau  
 T. Poncelat/PNRGF, A-S. Thirion

www.moigny-sur-ecole.com  
 Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2021 - Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales  
 chez un imprimeur respectant  
 toutes les normes environnementales

## Les mois passent et les difficultés perdurent... mais le village fait le lien !

Cette 51<sup>ème</sup> édition de notre bulletin municipal est l'occasion pour moi de faire un point sur l'activité communale, car hélas pour cette nouvelle année, nous serons privés de la traditionnelle cérémonie des vœux de fin janvier. Comme depuis déjà 10 mois, cette dernière est largement tributaire du contexte national.

Je pense à l'inquiétude face aux attentats qui se poursuivent mais surtout à la crise sanitaire. Si nous avons été plutôt épargnés sur notre territoire lors de la 1<sup>ère</sup> vague de l'épidémie, la situation s'est dégradée fortement en Ile-de-France et tout particulièrement sur la CC2V, comptabilisant le taux d'incidence le plus élevé de l'Essonne.

J'en appelle donc à votre vigilance car le respect des consignes sanitaires, aussi contraignantes soient elles, est la condition pour que nous puissions continuer à vivre le plus normalement possible et échapper à une éventuelle 3<sup>ème</sup> vague, et un nouveau confinement qui porterait un coup à notre moral déjà fort affecté. Il faut, autant que faire se peut, préserver à la fois notre santé, nos emplois et notre lien social, en attendant les effets d'une vaccination nécessaire pour retrouver une vie normale.

Toujours est-il que cette pandémie n'en finit pas de produire ses effets négatifs sur notre vie locale et sociale. Même si nous avons pu maintenir l'organisation -- et non sans peine -- du marché rural en Gâtinais en septembre dernier, nombre de manifestations, sans parler des activités régulières de la médiathèque, ont dû être annulées, et notamment :

- ▶ La sortie du CCAS prévue cette année au château de Versailles,
- ▶ La soirée théâtrale, et notre brocante d'automne de la Saint-Denis,
- ▶ Les Concerts de poche malgré une affiche de haute qualité artistique, ainsi que le salon d'Art,
- ▶ L'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes,
- ▶ Nos chantiers jeunes citoyens et l'entretien des espaces naturels humides en bord de rivière,
- ▶ Les cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et nouveau-nés de l'année (1 bébé - 1 arbre)
- ▶ La commémoration du 11 novembre dans son format habituel et la promotion 2020 des médaillés d'honneur.

**Pourtant**, malgré ces difficultés, nos services publics restent actifs. Votre mairie est ouverte tous les jours, tout comme nos écoles qui accueillent les enfants. Les services de cantine et de garderie sont assurés. Notre médiathèque a fonctionné en mode Click & Collect et a rouvert au public dès parution du décret l'y autorisant.

**Cependant**, nous sommes une des rares communes à avoir mis un point d'honneur à offrir des masques tissus aux écoliers et à maintenir la distribution des colis de Noël à nos aînés de plus de 70 ans.

**Pour autant**, vos élus se démenent pour ne pas céder à ce contexte anxiogène et pour réduire son impact au maximum en poursuivant le développement de notre village à travers notamment des réalisations d'aménagement :

- ▶ Le lancement de la construction du gymnase intercommunal,
- ▶ Le quasi achèvement de la résidence locative avec la création de la nouvelle rue Marie-Louise Fuga,
- ▶ Une petite opération d'aménagement sentier de la grille avec 4 futures habitations,
- ▶ L'aménagement sécuritaire de l'entrée nord de la route départementale,
- ▶ La création de la boîte à livres tout à côté de la mairie,
- ▶ Une première réunion de travail avec l'architecte pour la réhabilitation de la salle des fêtes,
- ▶ Sans oublier les travaux d'entretien (réfection du couronnement des murs du cimetière, réfection des sanitaires et remplacement des fenêtres de l'école élémentaire, opération de re-tuilage de la toiture de l'église Saint-Denis...).

Je tiens à **remercier l'équipe enseignante** qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, **ainsi que notre personnel communal**, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens pour la garderie, la cantine, la médiathèque, la mairie et l'entretien de notre commune.

**Je remercie également les élus et des habitants volontaires** pour leurs mobilisations pendant cette crise : contact régulier et aide aux personnes vulnérables et isolées, informations régulières des habitants sur l'évolution de la situation sur le site Web et le compte Facebook communal. A ce sujet, notez que vous pourrez bientôt consulter directement depuis votre smartphone nos actualités via un flash code.

Comme vous pouvez le constater, vos élus s'arment d'optimisme et de volontarisme, ils gardent au quotidien le cap sur l'avenir, et se joignent à moi pour vous souhaiter une nouvelle année que l'on ambitionne plus heureuse.

**Pascal Simonnot, votre maire**

Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées

Bien fidèlement





## Les Conseils municipaux

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)



### Adoption en date du lundi 28 septembre 2020

**N°1** - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juin 2020

**N°2** - Renouvellement de la commission communale des impôts directs

**N°3** - Modification du tableau des emplois

**N°4** - Nomination des membres aux comités communaux élargis

**N°5** - Désignation des élus municipaux aux commissions de la CC2V

**N°6** - CC2V – Modification des statuts portant sur la vidéo-protection

**N°7** - Désignation du correspondant « Défense »

**N°8** - Règlement intérieur et tarifs de la location de la salle des fêtes durant la période Covid-19

**N°9** - Tarification aux notaires des copies des dossiers d'urbanisme

**N°10** - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles visée au B de l'article 1396 du Code Général des Impôts

**N°11** - Convention entre l'Etat et les Services d'enregistrement de la demande de logement

**N°12** - Demandes de subventions au titre du dispositif « produit des amendes de police »

**N°13** - Demande de subvention auprès du PNRGF pour la création d'un éclairage public à économie d'énergie rue de Malabry

**N°14** - Garantie d'Emprunt de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) des logements rue Marie-Louise Fuga

**N°15** - Réactualisation des linéaires de la voirie communale dans le domaine public

**N°16** - Plan de relance 2020-Demande de subvention pour les travaux d'urgence de rechapage de la toiture terrasse et de la rénovation des sanitaires de l'école maternelle Jules Demest

**N°17** - Questions diverses

**N°18** - Examen du remplacement des gérants du commerce communal multi-services - 53 Grand rue



### Mairie : horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tél. 01 64 98 40 14 - [mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)

Lundi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Mardi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-18h30

Mercredi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Jeudi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Vendredi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h00

### Adoption en date du dimanche 24 mai 2020

**N°1** - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020

**N°2** - Modification du tableau des emplois

**N°3** - Réactualisation des linéaires de la voirie communale dans le domaine public

**N°4** - Réhabilitation de la salle des fêtes - Lancement de la procédure de consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre

**N°5** - DETR 2021 - Demande de subvention pour les travaux d'urgence de rechapage de la toiture terrasse et la rénovation des sanitaires de l'école maternelle Jules Demest

**N°6** - Comité communal élargi « Culture et Patrimoine » : nouveaux membres aux affaires paroissiales

**N°7** - Groupement de commande - Marché de restauration collective scolaire pour la fabrication et la livraison des repas en liaison froide

**N°8** - Demande de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) 2021 - Création d'un dispositif de vidéo-protection

**N°9** - Demande de subvention au titre du « bouclier de sécurité » auprès de la région Ile-de-France - Création d'un dispositif de vidéo-protection

**N°10** - Vente de coupe de bois effectuée sur le domaine communal

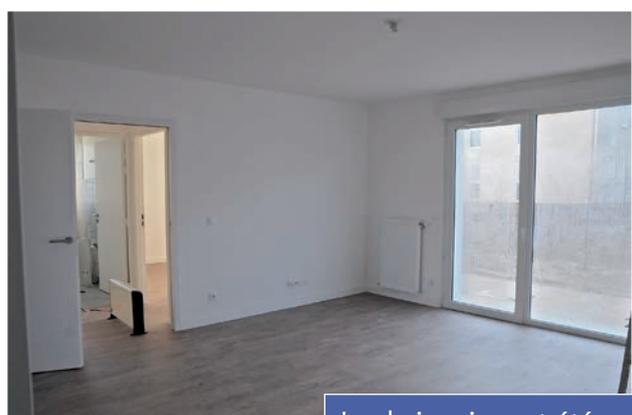
# Visite automnale aux logements locatifs des Terres rouges... Suivez le guide !



Logements locatifs aux Terres rouges : malgré des retards considérables dus à la COVID-19, le chantier avance...



Les extérieurs prennent forme... On peut voir à présent que le bâti s'intègre parfaitement dans le paysage avec un large parking à raison de 2 places par logements.



Les huisseries ont été posées, les bâtiments sont « hors d'air, hors d'eau ». Les travaux intérieurs des appartements ont pu débuter à l'automne et offrent une grande luminosité.

La date de livraison est fixée pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, il ne restera plus qu'à parfaire les espaces verts dès les beaux jours.





## Les élus à la rencontre des nouveaux habitants

Les copropriétaires, récemment installés au Clos de la Grande Haie, ont été conviés à une réunion publique. Celle-ci a été l'occasion de faire le point sur le règlement de copropriété et ses orientations en matière d'aménagements possibles...



Et aussi de constater sur le terrain les accommodements à apporter, pour harmoniser par exemple l'alignement ou encore la hauteur des clôtures.

Ce fut aussi un bon moment pour mieux faire connaissance et éclairer nos nouveaux administrés sur les nombreux atouts de notre territoire ainsi que sur les informations pratiques, telles que les consignes du tri sélectif des déchets ménagers.



## Les effets pervers de la sécheresse sur les réseaux....

Dans les rues du Souvenir, Adonis Rousseau, du Moulin et au sentier de la Grille, certaines canalisations d'eau potable ont subi à plusieurs reprises des fuites qui ont nécessité l'intervention de Suez.

En effet, les fortes chaleurs ont engendré un tassement des sols, phénomène bien connu sous le nom de « retrait-gonflement des argiles ». Il s'agit d'une variation du volume des sols, à la suite d'une modification de leur teneur

en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés (phénomène de « gonflement »)\*.

Dans certains cas, ce tassement provoque la rupture des canalisations enterrées, notamment au niveau des raccordements.

\* Source : portail georisques.gouv.fr



## A Moigny, on « bouche les dents creuses » !

Conformément aux prescriptions du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables préconise une « urbanisation maîtrisée » en donnant une priorité à la construction des terrains enclavés du bourg souvent désignés par l'expression « dents creuses ». L'enjeu est « d'encourager les possibilités de densification du tissu urbain », plutôt que de « grignoter » sur les espaces naturels et agricoles.

Ainsi, ce sont ainsi 4 nouvelles maisons qui vont voir le jour Sentier de la Grille, lequel a bénéficié



pour l'occasion d'un recalibrage de ses réseaux, de sa desserte et de l'extension de l'éclairage public, le tout à la charge du lotisseur. Tous les terrains de ce programme sont déjà réservés, ce qui laisse présager l'arrivée prochaine de nouvelles familles.

# Le futur gymnase intercommunal :

## Un système constructif Haute Qualité Environnemental (HQE)

C'est le système constructif **MTB®** de l'entreprise Mathis qui a été retenu : économe à l'usage, lumineux, bien ventilé, il assurera un grand confort aux sportifs.

L'ossature bois est issue de forêts françaises gérées durablement, les plus proches possibles de l'usine.

Tous les éléments de structure sont intégralement préfabriqués en usine générant moins de nuisances sur le lieu du chantier et permettant de mieux rationaliser les différentes étapes des opérations grâce à des méthodes éprouvées et contrôlées en usine.

## Après l'étape de terrassement, journal de bord d'un chantier peu commun...



12 octobre : les éléments de la charpente, arrivent pré-montés...



13 octobre : les derniers ajustements sont effectués sur place



19 octobre : les deux premières travées sont élevées et assemblées



21 octobre : le montage de la structure est presque terminé



# vive le sport au cœur de la CC2V

3 novembre : la réunion de chantier avec le personnel de la CC2V permet de découvrir que l'isolation a bien avancé



18 novembre (soit 5 semaines à peine après l'arrivée des premiers éléments de structure), la pose de la couverture débute...



1<sup>er</sup> décembre, la structure est consolidée et l'équipe travaux programme la commande des prochains matériaux pour les sanitaires et espaces vestiaires avant la trêve des confiseurs...



## Les données du chantier :

Surface totale : 1 802 m<sup>2</sup>

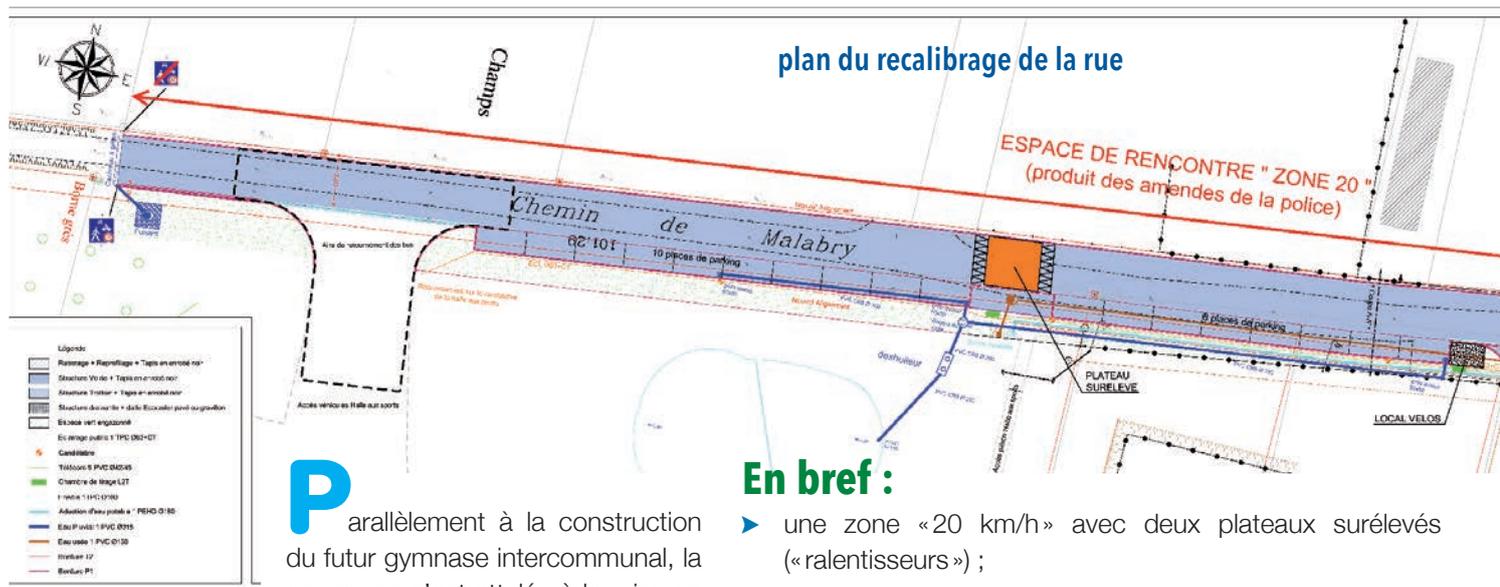
Démarrage du chantier :  
septembre 2020

Durée des travaux : 9 mois

Fin des travaux : juin 2021

Montant de l'opération (hors  
VRD) : 1.432 000 € HT

# Chemin de Malabry... un quartier qui se rénove !



plan du recalibrage de la rue

**P**arallèlement à la construction du futur gymnase intercommunal, la commune s'est attelée à la mise en sécurité des voiries qui le desservent.

Pour assurer la meilleure cohabitation possible, **le nouveau partage de la voirie doit viser à rendre l'espace public accessible à tous.**

## En bref :

- ▶ une zone « 20 km/h » avec deux plateaux surélevés (« ralentisseurs ») ;
- ▶ 26 places de stationnement le long de la voirie dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite ;
- ▶ une liaison trottoir PMR pour accéder à « **la zone de partage** » pour les piétons, les 2 et 4 roues ;
- ▶ un local rangement vélos ;
- ▶ une raquette de retournement à l'entrée du gymnase ;

## AU CHEVET DU PATRIMOINE COMMUN...

**L**es petits travaux d'entretien, dans une commune, sont aussi périlleux et importants que les opérations de grande envergure...

### Vive le sport !

Certains éléments du city stade, après de nombreuses années de bons et loyaux services, laissaient à désirer. Il a été procédé à leur remplacement afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de profiter de la belle saison



pour pratiquer en famille ou entre copains une activité physique bienvenue après des mois de restriction.



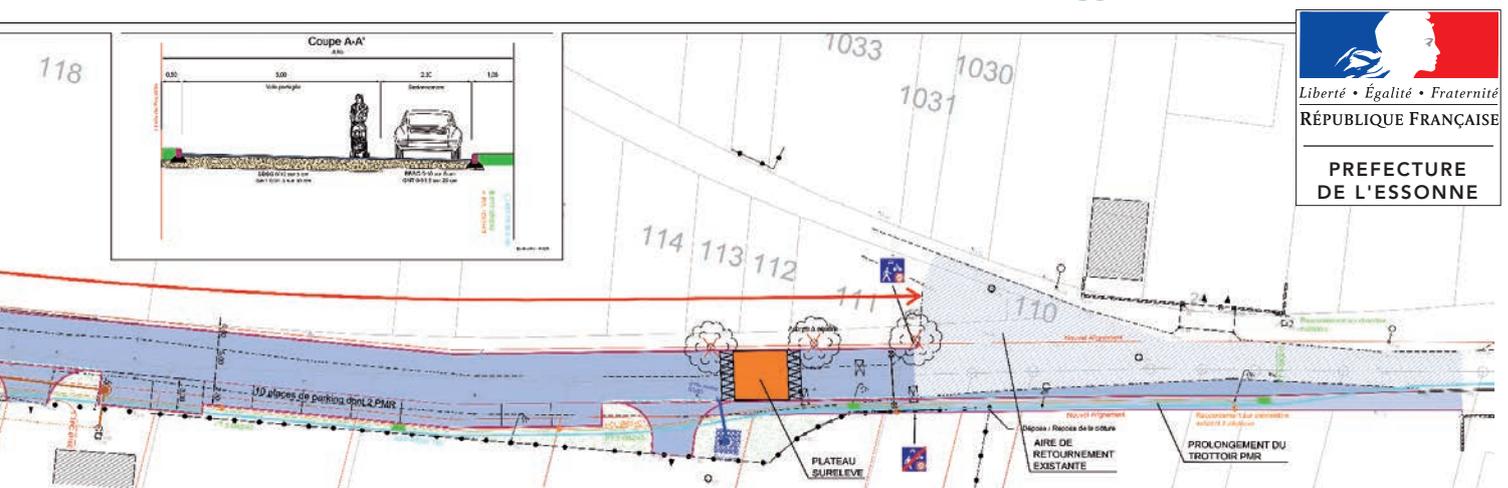
APRÈS



AVANT

Il est dommage que certain « zigouigoui » en fasse un usage contraire et donne un mauvais exemple par des comportements douteux !

## EMBELLIR, PACIFIER ET SECURISER les voies d'accès au futur gymnase intercommunal



- ▶ une chaussée d'une largeur de 5 ml adaptée à la fois pour les vélos (bande cyclable renforcée par pictogramme) et pour les véhicules particuliers ou minibus scolaires afin de faciliter l'usage des modes alternatifs à la voiture ;
- ▶ un nouvel éclairage public ;
- ▶ une nouvelle borne pour assurer la défense incendie.

**Et l'environnement ?** Il n'est bien sûr pas oublié, avec la gestion des eaux pluviales et la création d'un aménagement pour la

récupération des eaux de pluie, doté d'un poste hydrocarbure en direction d'un bassin de rétention végétalisé.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 168 805 € H.T dont 64 000 € de subventions déjà notifiées par le Département de l'Essonne grâce au dispositif « produit des amendes de police relatives à la circulation routière » que la préfecture redistribue aux collectivités en fonction du caractère sécuritaire des projets.

## La toiture de l'église s'est refait une beauté

L'été, c'est le moment de s'occuper des toitures... Une opération de retouillage de l'église a donc été dirigée pour garantir son étanchéité sur le long terme.

## Sauvegarder le petit patrimoine rural

Le cimetière de Moigny-sur-École date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une extension réalisée en 1995 doublant ainsi sa surface totale. Il est clos de hauts murs qui nécessitaient des travaux de sauvegarde, afin de préserver son intérêt architectural, historique et identitaire.

Ces travaux ont bénéficié de subventions à hauteur de 80 % du coût total grâce à l'aide du Parc régional du Gâtinais français dans le cadre du dispositif de soutien de la mission « patrimoine et animation culturelle ».



AVANT



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



### Assurer le bien-être des élèves

Avant l'arrivée de l'hiver, les opérations de changement des fenêtres de l'école ont repris, afin d'améliorer l'isolation du bâtiment.



Les sanitaires du même bâtiment ont également bénéficié d'une réfection : peinture, faïence, couleurs, un petit coup de « frais » bien mérité !



Ces travaux ont bénéficié, à hauteur de 50 % du coût total, d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'équipement des Territoires ruraux, programme « Création, rénovation équipement des bâtiments ». En tout, 22 fenêtres et 2 portes ont été changées.



## Réfection de l'îlot directionnel de l'entrée nord du village

**T**el qu'il était conçu, l'aménagement de sécurité installé à l'entrée nord du village était un véritable obstacle pour les camions et engins agricoles venant de la rue du Souvenir. Ces derniers étaient en effet souvent contraints de monter sur l'îlot pour prendre une bonne trajectoire. Résultat : il était fréquent que le panneau de signalisation soit arraché et la bordure menaçait de se desceller.

Durant l'été, la partie avant a donc été rabaissée et pavée, afin de faciliter le passage des gros véhicules et de limiter des dégâts récurrents et coûteux.



**AVANT**



**APRÈS**



# TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos



**Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques**



**ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maise  
91490 MILLY LA FORET**

**Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10**

**www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@wanadoo.fr**

# Succès pour le marché bien de chez nous !

**A**près les incertitudes liées à la crise sanitaire que nous subissons depuis le printemps dernier, cette 28<sup>ème</sup> édition du marché rural s'est finalement déroulée dans d'excellentes conditions pour le plus grand plaisir des organisateurs, exposants et visiteurs. En effet, de la Mairie jusqu'à la place du Puits, soixante-dix exposants, artisans et producteurs, ont pu faire apprécier leurs produits et leur savoir-faire à un public venu nombreux lors de cette belle journée estivale.

## Pour l'édition 2020, une mission de soutien privilégiée pour les producteurs locaux !

A la mi-journée, les traditionnels discours de bienvenue de M. Foucher, président du Foyer Rural et adjoint au maire et de M. Simonnot, maire de notre village, ont souligné l'importance de cette manifestation. Elle visait, encore plus cette année, à soutenir les productions locales, avec par exemple le retour du « Verger des



Chalois », et régionales durement touchées par le contexte actuel, sans oublier de remercier tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne saurait exister. Tous les élus invités se sont également exprimés sur la nécessité des circuits courts, ainsi que sur le respect des gestes barrière lors des événements de ce type. Tous se sont d'ailleurs accordés sur la bonne ambiance qui régnait malgré les règles sanitaires imposées, comme Mme Aurélie Gros, vice-présidente du département et présidente du Comité

Départemental du Tourisme, associé à l'organisation du marché cette année, et Patrick Imbert, vice-président

# rural en Gâtinais,



Aux douze coups de midi, après les discours d'accueil, Moignacois et visiteurs ont été invités à partager le verre de l'amitié au pied de notre église Saint-Denis, au son des cornemuses de notre fidèle 91<sup>st</sup> Gatinais Highlander Pipe Band. Ce moment festif a été immortalisé par Karim Belkacem, fidèle photographe amateur de Moigny, à l'aide d'un drone autorisé. Effet saisissant !

du Conseil Départemental. Ce fut également l'avis des trois sénateurs présents, Mme Darcos et MM. Hugonnet et Delahaye, et des vice-présidents du Conseil régional d'Île-de-France - Jean-Philippe Dugoin-Clément et Stéphane Beudet. Ce dernier a fait au passage un plébiscite sur le TAD (transport à la demande) de notre territoire qui affiche de très bons résultats d'utilisation. Tous ont également félicité l'ensemble des acteurs de ce beau marché champêtre.

## Et un soulagement pour les associations locales...

Du côté du Forum des associations, l'ambiance était également au beau fixe car petits et grands, pressés de reprendre leurs activités favorites, sont venus nombreux vers les clubs moignacois et environnants. Un grand soulagement pour les dirigeants associatifs qui doutaient de la pérennité de leur activité sans ces inscriptions.

*L'équipe du Foyer Rural et la municipalité tiennent à remercier les exposants qui leur ont encore une fois accordé leur confiance ainsi que les visiteurs qui, malgré le protocole sanitaire, n'ont pas boudé cette édition.*



# Pourquoi ne puis-je pas brûler mes déchets verts dans mon jardin ?

## Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit :

- ✿ des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagages, les feuilles mortes et autres broussailles ;
- ✿ des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux ;
- ✿ des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles.



## Savez-vous que brûler des déchets verts :

- ✿ cela dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) surtout s'ils sont humides.
- ✿ cela occasionne souvent des troubles de voisinage (odeurs, fumées) ;
- ✿ sans parler des risques d'incendie.

Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que de rouler 9 800 km avec une voiture diesel récente en circulation urbaine ou 37 900 km pour une voiture essence\*.

C'est pour ces bonnes raisons que le brûlage des déchets verts est **strictement interdit !**

\* sources : ADEME, LIG'AIR

## Mais alors, que faire de ses déchets verts ?

✿ A Moigny-sur-École, les habitants ont la chance d'être à 2 pas d'une déchèterie verte, accessible aux particuliers. Juste à côté, il existe l'unité de compostage où seuls les professionnels peuvent déposer leurs déchets verts sous condition d'être en contrat avec la société «Compost du Gâtinais», c'est ça aussi un circuit court !

Située route d'Armont (ou route de Boutigny), au lieu-dit les Rimberts, la déchèterie est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 13h et les samedis et dimanches de 9h à 12h30 (fermée le lundi et jours fériés).

✿ Et sinon, on peut aussi composter ou encore broyer certains de ces déchets verts... et s'en resserrer

au jardin, notamment pour le « mulchage » de vos plantations. Explications...

Certains végétaux, une fois broyés et légèrement décomposés, peuvent permettre :

- ✿ D'apporter à vos plantes des nutriments et éviter l'utilisation d'engrais ;
- ✿ Conserver l'humidité du sol et ainsi limiter les arrosages ;
- ✿ Limiter la pousse des « mauvaises herbes » en empêchant la lumière du soleil d'atteindre le sol ;
- ✿ Eviter l'érosion en atténuant l'impact des fortes pluies sur le sol.

**...Réutiliser sur place ce qui peut l'être...**

**C'est moins d'efforts pour plus de fertilité, intéressant, non ?**

C'est d'ailleurs une technique utilisée par la commune pour ses massifs depuis plusieurs années. Cette année, par exemple, les plates-bandes du lotissement de la Grande Haie ont été recouvertes grâce aux produits de broyage locaux fournis par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

**Bon à savoir !** La vente et le prêt d'incinérateurs de jardin sont interdits aussi !

**Rappel :** En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier par application de l'article 131-13 du code pénal.



## Septembre 2020 : les élus se mouillent contre la pollution de la rivière École

Détectée le vendredi 4 septembre à hauteur de Moigny-sur-École, Dannemois, Soisy-sur-École, Courances, Saint-Germain-sur-École, la pollution de la rivière a entraîné une très forte mortalité piscicole et l'apparition d'une mousse verdâtre à la surface.

### Une plainte contre X pour pollution a été déposée par les élus dont M. le maire de Moigny

Les pompiers sont venus effectuer des analyses. La fédération de pêche départementale, quant à elle, a effectué un comptage des poissons vivants. Mais son diagnostic a été sans appel : la majeure partie des poissons sont morts. Elle considère donc qu'il s'agit d'une « pollution grave ». Elle va prochainement chiffrer le préjudice en attendant les résultats d'analyses de l'eau sur l'origine des polluants.

Rappelons qu'en 2017, une importante mortalité piscicole avait déjà touché

Saint-Sauveur-sur-École était également touché deux jours plus tard.

Par mesure de sécurité et de salubrité publique, la baignade, le pompage et la pêche ont dû être interdits sur les territoires concernés.

l'École. Après enquête, aucun produit toxique n'avait été retrouvé mais les édiles, eux, pointent du doigt le fait que ces épisodes de pollution sont récurrents, alors que la rivière École est habituellement une des plus pures du département.

Mais cette fois, des anomalies ont bien été constatées au niveau de la base d'évacuation reliant l'usine Daregal à la rivière selon les investigations de la gendarmerie, permettant d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une mortalité due à l'épisode climatique comme on a voulu nous le faire croire, mais plutôt à des substances de rejet de lavage chargées en matières organiques dont la teneur en dioxygène a considérablement perturbé le milieu humide naturel.



# Carton rouge pour le relâchement sur le tri !

**Aujourd'hui, 98 % des français sont convaincus que le tri est important pour l'environnement.**

Grâce au recyclage, trier préserve les ressources vitales de la planète. Cartons, journaux et prospectus : en les recyclant, chaque trieur peut sauver des arbres. Avec le tri des bouteilles en plastique, c'est du pétrole qui est épargné. Avec des canettes ou des boîtes de conserve, on économise du minerai de fer ou du charbon...

Pourtant, depuis le confinement de mars 2020, il est constaté un certain relâchement sur l'efficacité du tri.

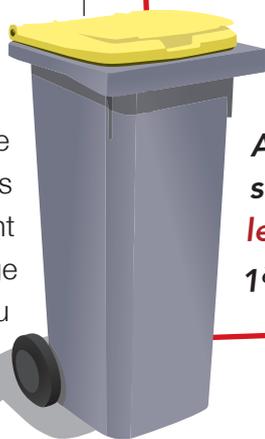
Les consignes ne sont pas à prendre à la légère : à chaque erreur de tri, c'est la collectivité qui paie. Donc chacun d'entre nous ! En effet, si vos erreurs et celles de vos voisins passent inaperçues lors du ramassage des poubelles, les agents au centre de tri les repèrent lors du vidage du camion. Les déchets doivent alors être réorientés jusqu'au centre d'incinération. Ces opérations représentent du temps et des coûts supplémentaires, notamment en matière de transport. Une erreur de tri augmente votre facture car elle rend plus complexe la gestion des déchets en perturbant le cycle du recyclage au centre de tri.

## Et pour un tri parfait, veillez à :

- Jeter vos emballages en vrac, pas dans un sac
- Bien vider vos emballages, mais inutile de les rincer
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux : trier les emballages un par un
- Apporter vos déchets dangereux en déchèterie

## Qu'en est-il des masques ?

Les masques chirurgicaux, textiles sanitaires, gants, mouchoirs en papier doivent être impérativement enfermés dans un sac plastique hermétique et jetés dans la poubelle des ordures ménagères (bac marron). Il en va de la sécurité des agents de collecte.



## IMPORTANT : planning 2021 de collecte des emballages

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le **bac jaune** (emballages) sera collecté le **MARDI** des semaines **PAIRES** (je dois le sortir le lundi soir).

1<sup>ère</sup> collecte à Moigny : le mardi 12 janvier 2021

## Les poubelles publiques ne sont pas destinées aux ordures ménagères !

Les agents municipaux constatent ces derniers temps que celles-ci sont dans un état déplorable. Elles servent trop souvent de bac à ordures ménagères, on y trouve régulièrement des déchets sales et malodorants qu'il ne convient pas de mettre dans une poubelle publique.



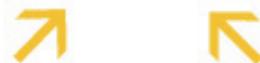
## Les matériaux et emballages à trier



Avec le SIREDOM  
moins jeter  
mieux trier  
valoriser

- En vrac, surtout pas dans un sac poubelle ou plastique.
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider (sauf les capsules de café en métal).
- Ne pas imbriquer les déchets entre eux

### Tous les emballages en plastique (hors produits toxiques)



### Les emballages en métal



### Les papiers



### Les cartons et briques alimentaires



Une question sur :

→ les jours de collecte ? Contactez votre collectivité

→ les consignes de tri ? Contactez le SIREDOM :



01 69 74 23 50  
ecocitoyen@siredom.com  
www.siredom.com



# La boîte à livres est opérationnelle !

Inspirée par les paysages de la platière de Bellevue, thème plébiscité par le vote de plus de 160 habitants, une boîte à livres a été installée dans un local désaffecté juste à côté de la mairie. A peine 2 jours après son installation, de nouveaux livres étaient déjà apparus, preuve que cet équipement est voué à un avenir prometteur.

## Du 100 % fait maison

Habitants, élus, agents des services techniques, chacun a mis la main à la pâte... Et chacun s'accorde pour dire que le décor est vraiment original et réussi !

Pour rappel, plusieurs règles simples régissent son utilisation :

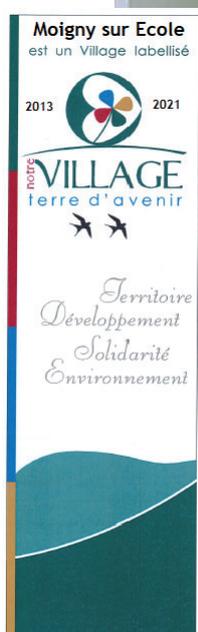
- Je dépose un ou plusieurs documents (3 maximum, livres mais aussi CD ou DVD) en bon état, cela leur donne une seconde vie
- Je prends 1 ou 2 documents, je les garde, je les donne à quelqu'un d'autre, je les redépose...
- Les livres sont à la portée de tous, y compris des enfants
- Si je l'ai aimé, je peux partager mon plaisir en notant un petit mot sur une fiche que j'insère dans le livre
- Je respecte les lieux

## Une action inspirée de notre agenda 21 et réalisée pour tous !

Le mot de Danièle Mathiez, conseillère municipale en charge du comité de pilotage de l'Agenda 21 communal :

« Cette boîte à livres, petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer ou emprunter gratuitement et librement des livres, est un projet qui favorise aussi le lien social et encourage une économie de partage, dans une démarche éco-citoyenne.

En déposant ou en empruntant un livre, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. »





MEMBRE DE



# Chef.fe d'entreprise, bienvenue à MOIGNY-SUR-ECOLE !

## Comment joindre la mairie ?

### Adresse :

59 Grande-rue  
91490 Moigny-sur-Ecole  
Tel : 01.64.98.40.14

mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr  
<http://www.moigny-sur-ecole.com/>

### Horaires d'ouverture :

-Lundi-mercredi et jeudi :  
9h30-12h30 et 14h30-17h30  
-Mardi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30  
-Vendredi : 9h30-12h30 et 14h30-17h

## SERVICE ENTREPRISES DE LA CC2V

### La CC2V propose gratuitement aux entreprises :

- des permanences individuelles création/reprise/développement
- des formations courtes et ateliers thématiques
- une aide à l'implantation (bourse des locaux)
- un accompagnement à la recherche de financements



### Contact :

Claire ROTHFUSS : 01 82 93 00 15 / [deveco@cc2v91.fr](mailto:deveco@cc2v91.fr)  
[www.cc2v91.fr](http://www.cc2v91.fr)



## VOUS RECHERCHEZ DES COLLABORATEURS ?

### Dynamique Emploi (- 26 ans)

Contact : Maryse SYLVANISE

(sur RDV à la CC2V)

06 27 27 03 72

[maryse.sylvanise@dynamique-emploi.fr](mailto:maryse.sylvanise@dynamique-emploi.fr)



### Pôle Emploi d'Etampes

Contact : 01 69 92 12 25



### La Recyclerie du Gâtinais

Contact : 01 64 99 38 22

[contact@recycleriedugatinais.org](mailto:contact@recycleriedugatinais.org)



### SESAME

Contact : 01 64 99 47 81

[contactmaisse@sesame91.fr](mailto:contactmaisse@sesame91.fr)

<http://sesame91.fr/>



## SERVICE URBANISME



La mairie de Moigny-sur-Ecole et le service urbanisme de la CC2V vous renseignent et vous accompagnent dans votre projet d'implantation ou d'extension de votre local d'activités.

Pour contacter le service urbanisme de la CC2V (uniquement sur RDV) :

Tel : 01 82 93 00 16

Email : [urbanisme@cc2v91.fr](mailto:urbanisme@cc2v91.fr)

# Cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> poutre A vos marques, prêts ?



Cet équipement correspond à une volonté forte de la CC2V de développer l'accès au sport pour tous, sur tout le territoire. Il s'agit d'abord d'encourager les activités physiques, essentielles pour maintenir une santé de fer.

D'autre part, l'offre existante arrivait à saturation, avec la venue de nouveaux habitants. Et la CC2V a la chance de bénéficier d'un tissu associatif très dynamique dans ce domaine, mais qui risquait d'être freiné par le manque de structures.

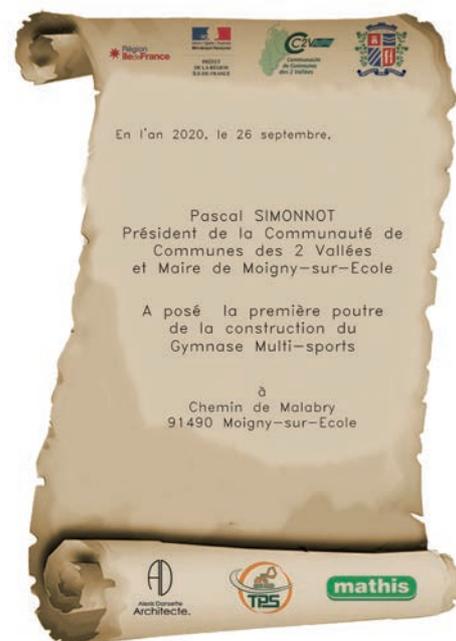
Les 2 constructions de gymnase actuellement en cours (l'autre se trouvant à Soisy-sur-École) amélioreront le maillage du territoire en matière d'équipements publics.

Après les travaux de terrassement réalisés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, cette cérémonie marque le début officiel du chantier.

L'appellation « pose de la première poutre » peut étonner, mais s'explique par le fait qu'il s'agit d'une structure composée d'un mur périphérique en bois et d'une charpente bois lamellé-collé. L'éclairage naturel et la ventilation seront assurés grâce à de larges baies vitrées de part et d'autre du bâtiment. Le gymnase permettra la pratique de nombreux sports (tennis, basket, badminton, handball, volley-ball) et sera également doté d'un mur d'escalade intérieur.



*De nombreux élus du territoire de la CC2V, ainsi que Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Ile-de-France et Bernard Bouley, député de l'Essonne étaient présents de même que l'entreprise Mathis, prestataire spécialisé dans la construction bois, et l'architecte.*



# du gymnase Partez !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE



*La tradition veut que M. le maire glisse un message dans un cylindre placé dans une poutre de la future charpente. Ce parchemin y restera aussi longtemps que vivra le bâtiment.*



*Pascal Simonnot, maire et président de la CC2V et Jean-Philippe Dugoin-Clément, posent la première poutre du futur gymnase intercommunal.*



*Les habitants, venus assister à la cérémonie, attendent avec impatience la cérémonie du sapin... une autre tradition héritée du compagnonnage.*



# Le Transport à la Demande, une affaire qui roule !

**L**e service de Transport à la Demande (ou TàD pour les initiés) a été lancé en février 2020. Plusieurs minibus permettent des liaisons Oncy / Milly / zone d'activités du Chenêt / gares SNCF en heures de pointe ainsi que le rabattage vers Milly depuis les différentes communes, dont Moigny, en heures creuses.

## Des premiers résultats très positifs

Le transport à la demande vient en complément des lignes régulières, et s'avère un service bien utile. Malgré le contexte sanitaire, les usagers ont rapidement pris leurs habitudes, puisque plus de 750 réservations ont été effectuées pour le seul mois de septembre, ce qui représente une augmentation de 81% par rapport au mois de juin dernier.

Cette fréquentation est de bon augure car elle peut faire pencher la balance pour une pérennisation de l'offre. Celle-ci est en effet pour l'instant en phase d'expérimentation, le temps d'affiner ce service, essentiel en zone rurale. Vous pouvez d'ailleurs encore répondre au questionnaire et suggérer des améliorations qui seront les bienvenues sur :

[tad.idfmobilites.fr/enquetes-sur-les-territoires](http://tad.idfmobilites.fr/enquetes-sur-les-territoires).



## Comment ça fonctionne ?

Sur réservation, **jusqu'à 30 jours avant le départ et au moins 1h00 à l'avance**, via l'appli TàD Ile de France Mobilités, sur le site internet [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr) ou au **09 70 80 96 63** (appel gratuit - du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)

Il fonctionne avec le pass Navigo ou les tickets vendus en gares, en agences ou à l'unité à bord des minibus.



Transport  
À la Demande



*A l'occasion de notre marché rural annuel, Claire Rothfuss de la CC2V est venue présenter le projet de Transport à la Demande aux visiteurs ainsi qu'aux officiels.*

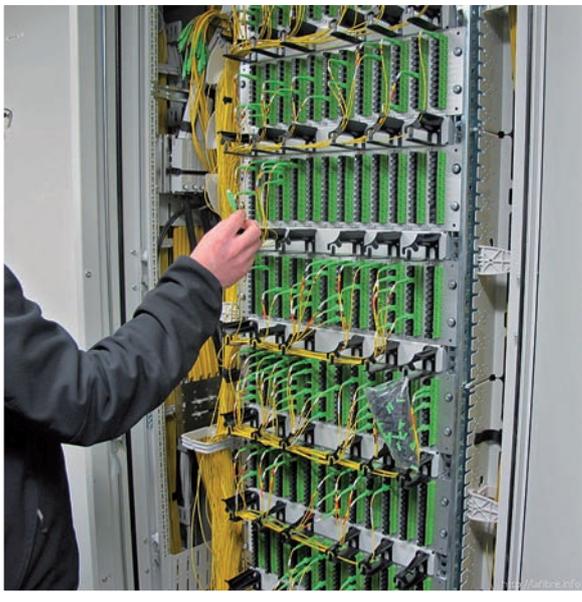


# La fibre arrive !

**Au cours des derniers mois, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire COVID-19, le déploiement de la fibre s'est poursuivi.**

Comme la tenue de réunions publiques n'est pas possible, voici un petit point sur la commercialisation du jalon 2 :

10 zones sont déjà en phase de commercialisation et 18 le seront en mars 2021.



Concernant les 46 autres zones du jalon 2 dont Moigny, le Syndicat Essonne Numérique est en attente des Dossiers d'Ouvrages Exécutés (DOE), finalisés et corrigés, du réseau pour permettre son transfert à l'exploitant qui assurera la commercialisation.

Il était prévu de réceptionner les DOE validés de toutes les zones du jalon 2 fin 2020 après plusieurs vérifications par Essonne Numérique pour garantir un réseau qui pourra perdurer dans le temps.

Dans la mesure où l'extraction des bases de données des DOE est difficile à distance, il est étudié la possibilité de lancer la commercialisation sans les DOE finaux pour garantir une ouverture commerciale en fin mars 2021.

**Une fiche pratique récapitulant les modalités de raccordement sera envoyée aux foyers éligibles au fur et à mesure de l'ouverture commerciale.**

## En quoi la fibre va-t-elle révolutionner votre quotidien ?

**ET SI TOUT ALLAIT PLUS VITE...**

À la vitesse de la lumière !



**MAINTENIR À DOMICILE**

des personnes en perte d'autonomie



**TÉLÉTRAVAILLER**

en toute sérénité



**CONNECTER VOTRE MAISON**

et optimiser vos consommations



# Les comités participatifs votés !

Lors de sa séance du 24 mai 2020, le conseil municipal de Moigny a créé plusieurs commissions municipales composées d'élus. Certaines d'entre elles dénommées «comités» sont également ouvertes aux habitants volontaires retenus depuis la séance du 28 septembre 2020.

Les commissions municipales ont pour rôle d'étudier en amont les projets soumis à la délibération du conseil municipal. Sans pouvoir décisionnel mais avec une mission d'étude, d'expertise et d'association de la population, ces comités traitent de différents sujets et sont réunis aussi régulièrement que nécessaire. Par définition, la « mission »

consiste à être force de proposition et d'étude en matière environnementale, participer à l'amélioration du cadre de vie, suivre l'évolution urbanistique de la commune en lien avec le PLU, étudier les projets de développement et d'aménagement urbains, être à l'écoute des besoins sociaux des habitants du village toujours en lien avec le Conseil Municipal.

Le maire est membre de droit de toutes les commissions, qu'il préside, même si chacune d'elles est pilotée par un élu en particulier. Malheureusement, pendant la pandémie et son confinement obligé qui interdit les réunions de plus de 6 personnes, il est pour l'heure difficile d'engager cette collaboration.

	<b>Comités</b>	<b>Candidats</b>
1	<b>Securité</b> Responsable : J-P. Masse	J-M. Baptiste - P. Le Yaouanq - M. Ladoucette
2	<b>Développement Économique</b> Responsable : M. Boscher	J-P. Fargette - C. Poyo
3	<b>Entretien Voirie</b> Responsable : Y. Foucher	J. Pasquier
4	<b>Permis de Construire – Plu</b> Responsable : T. Bilien	P. Colini - O. Di Cocco
5	<b>Jeunesse &amp; Sport</b> Responsable : X. Dessenne	P. Auroy - V. Lemasson - V. Puligny - J-M. Rovella - C. Laboutade - R. Coulon
6	<b>Batiments – Cimetière</b> Responsable : J. Ménard	M-T. Soyer - P. Grillet
7	<b>Développement Durable Energie Plan Climat - Agenda 21</b> Responsable : D. Mathiez	J-M. Baptiste - V. Puligny - P. Auroy - C. Le Bouffo - M. Gonzales
8	<b>Culture &amp; Patrimoine</b> Responsable : E. Dezert	C. Le Bouffo - C. et D. Houdinet-Lepagnot
9	<b>Éducation &amp; Vie Scolaire – CMJ</b> Responsable : D. Badlou	V. Puligny – R. Coulon
10	<b>Information &amp; Communication Bulletin Municipal</b> Responsable : D. Badlou	C. Le Bouffo
11	<b>Comité Des Fêtes - Jumelage Office De Tourisme</b> Responsables : G. Allain + J. Ménard	J-M. Baptiste
12	<b>Médiathèque &amp; Numérique</b> Responsable : V. Rovella	P. Legrand - C. Le Bouffo - B. Richard
13	<b>Révision Liste Electorale</b> Responsable : B. Lachenait	B. Cartier - J-C. Guyard - F. Marjo
14	<b>Affaires Sociales</b> Responsable : N. Arrigoni	A-S. Thirion - J. Aleil - N. Tavet - N. Guyony
15	<b>Voisins Vigilants</b> Responsable : P. Simonnot	Liste Annexe
16	<b>Impots Directs</b> Responsable : P. Simonnot	Titulaires : C. Poyo - C. Renard - M. Paillet Suppléants : P. Legrand - M. Larroque - F. Delabre

## ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2020 - sans public...

**CE 11 NOVEMBRE N'EST PAS  
QU'UN JOUR FÉRIÉ, C'EST UN JOUR  
OÙ L'ON NE DOIT PAS OUBLIER QUE  
DES ENFANTS, DES FEMMES ET  
DES HOMMES SONT MORTS POUR  
QUE NOUS SOYONS LIBRES.**



### **Le saviez-vous ?**

*Afin que la mémoire des Moignacois tombés pour la France soit honorée comme il se doit, la municipalité se charge, en l'absence de descendants, d'entretenir et de pavoiser leurs sépultures pour les commémorations.*

A Moigny comme ailleurs, dans le respect des mesures sanitaires, la cérémonie du 11 novembre 2020, commémorant la signature de l'Armistice de 1918, s'est déroulée dans un format restreint.

C'est dans une brume épaisse nous rappelant l'automne que se sont déroulées les commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918, marquées cette année par le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et par l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix.

Sous le regard attendri des trois porte-drapeaux, 2 représentant l'Union nationale des combattants et 1 le Conseil municipal junior, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts 1 par la municipalité et la 2<sup>ème</sup>, commune au Souvenir français et à l'UNC.

# Cette année, le CMJ de Moigny fête déjà

que le temps passe vite !  
 Nos tout premiers élus sont maintenant majeurs...  
 Nous aurions aimé fêter dignement  
 cet anniversaire, mais le contexte sanitaire  
 nous en a empêchés.



**2010  
2011**

**CE2** : Elise Mercier et  
Timothé Auroy  
**CM1** : Laura Gellé et  
Guillaume Labbe  
**CM2** : Maëlle Lemasson et  
Thomas Dessenne



**2011  
2012**

**CE2** : Marine Le Signor et  
Yolann Belkacem  
**CM1** : Elise Mercier et  
Timothé Auroy  
**CM2** : Laura Gellé et  
Guillaume Labbe  
**6ème** : Maëlle Lemasson et  
Thomas Dessenne



**2012  
2013**

**CE2** : Léa Cécini et  
Johann Labbe  
**CM1** : Maëlle Moné et  
Yolann Belkacem  
**CM2** : Fiona Zonta et  
Timothé Auroy  
**6ème** : Laura Gellé et  
Guillaume Labbe  
**5ème** : Maëlle Lemasson  
et Thomas Dessenne



**2013  
2014**

**CE2** : Rwan Constante et Mathilde Lacour  
**CM1** : Léa Cécini et Johann Labbe  
**CM2** : Maëlle Moné et Matéo Lemasson  
**6ème** : Timothé Auroy  
**5ème** : Laura Gellé et Guillaume Labbe  
**4ème** : Thomas Dessenne



**2014  
2015**

**CE2** : Louise Loiseur et Axel Monti  
**CM1** : Cécilia Amorini et Antoine Mercier  
**CM2** : Lauréna Larglantier et Anthony Beuscart  
**6ème** : Maëlle Moné et Matéo Lemasson  
**5ème** : Timothé Auroy  
**4ème** : Laura Gellé et Guillaume Labbe  
**3ème** : Thomas Dessenne



**2015  
2016**

**CE2** : Margaux Lacour et Gary Cayet  
**CM1** : Milo Louzon Crozat et Antoinette Blanchard  
**CM2** : Evan Puligny et Cécilia Amorini  
**6ème** : Anthony Beuscart et Lauréna Larglantier.

# ses 10 ans...



CE2



CM1



CM2



6<sup>ème</sup>



5<sup>ème</sup>

2016  
2017



2017  
2018

CE2 : Blanche Lomet et Hugo Castaing-Marchaudon

CM1 : Océane Thaens, Elisa Daix, Noa Badlou et Téo Laboutade

6<sup>ème</sup> : Antoinette Blanchard et Axel Monti

5<sup>ème</sup> : Evan Puligny et Cécilia Amorini

4<sup>ème</sup> : Lauréna Larglantier

CE2 : Elisa Daix et Jesse Demandre

CM1 : Lilou Gerald et Adrien Boscal de Reals de Mornac-Clotuche

CM2 : Antoinette Blanchard et Axel Monti

6<sup>ème</sup> : Cécilia Amorini et Evan Puligny

5<sup>ème</sup> : Lauréna Larglantier



2018  
2019

CE2 : Julia Magliore et Zoé Rodrigues

CM1 : Julia Charrondièrre et Hugo Castaing-Marchaudon

CM2 : Moenia Petronio et Jesse Demandre

5<sup>ème</sup> : Axel Monti

4<sup>ème</sup> : Cécilia Amorini



2019  
2020

CE2 : Léa Dias et Lény Courtier

CM1 : Zoé Rodrigues et Shun Marie-Rault

CM2 : Blanche Lomet et Hugo Castaing-Marchaudon

6<sup>ème</sup> : Moenia Petronio et Noa Badlou

4<sup>ème</sup> : Axel Monti

3<sup>ème</sup> : Cécilia Amorini

## Renouvellement du Conseil Municipal Junior

Face à la crise que nous subissons depuis le printemps, nous avons décidé, avec leur accord, de conserver les élus en place car ils n'ont pu œuvrer correctement cette année.

Ainsi, seulement 2 élus du CE2 ont rejoint notre équipe, ce qui porte son nombre à 11.



Maë Ranque



Livio Esteve

2020  
2021

CE2 : Maë Ranque et Livio Esteve

CM1 : Léa Dias et Lény Courtier

CM2 : Zoé Rodrigues et Shun Marie-Rault

6<sup>ème</sup> : Blanche Lomet et Hugo Castaing-Marchaudon

5<sup>ème</sup> : Noa Badlou

3<sup>ème</sup> : Axel Monti

2<sup>nde</sup> : Cécilia Amorini

**Vous aimez votre chien ?**

**Vous aimez votre village ?**

**Que dit la loi ?**

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des



**Les crottes c'est dans le sac.**

déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

Pour déjections non ramassées : 68 €

**Bon à savoir...**

Vous devez vous munir d'un sac pour ramasser le crottes de votre chien lors de toute promenade. Sans sac à présenter, c'est 38€ d'amende.

Les chiens se promènent en laisse. Sans laisse, c'est 35 € d'amende.



**Le stationnement sur les trottoirs, c'est interdit !**

Le stationnement est totalement interdit sur les trottoirs, même devant chez soi. Que le trottoir mesure 40 cm ou 3 mètres de large, peu importe. **Le trottoir est un espace de circulation réservé aux piétons, et seuls ces derniers en ont l'exclusivité d'utilisation.** Le stationnement ne peut y avoir lieu, qu'il soit occasionnel ou exceptionnel sauf emplacements dûment matérialisés au sol.

Par ailleurs, la question se pose parfois de savoir si l'on peut se garer sur l'entrée carrossable de son garage (la partie du trottoir aménagée pour faire passer une voiture). **Là aussi, la réponse est non !**

Le code de la route est assez clair et précise qu'il est interdit de stationner devant les entrées carrossables des habitations de riverains, quand bien même vous seriez le riverain en question. Couplé à un stationnement sur le trottoir, vous seriez donc en double infraction !



**Nommez votre boîte aux lettres**



**De nombreuses boîtes aux lettres sont anonymes ce qui pose des problèmes dans l'attribution des courriers et/ou des colis souvent signalés par les services de la poste.**

**Aussi, pour faciliter la tâche des facteurs et autres livreurs, pensez à indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres !**

En dehors du fait que nous constatons des dégradations, taches d'huile, etc..., ce manque de civisme met directement en danger les piétons, à commencer par les enfants se rendant à l'école, ou les personnes âgées obligées de mettre le pied sur la route, alors que nos habitations disposent souvent d'un terrain assez grand pour y stationner sur le domaine privé les véhicules conformément au règlement du Plan Local d'Urbanisme.

# Les bonnes pratiques au quotidien

***vous risquez des amendes si vous ne respectez pas la Loi.***

## Les déchets

- ➔ Tout déchet jeté au sol entraîne une amende de 68 à 450 €.
- ➔ Laisser ses bacs à ordures sur le trottoir, c'est une amende de 35 à 750 €.
- ➔ Les dépôts sauvages sont punis d'une amende de 68 à 450 € (jusqu'à 1 500 € si j'ai utilisé un véhicule pour un dépôt éloigné). Il est interdit de les brûler (non-respect : amende de 68 à 450 €).

## Nuisances sonores

- ➔ Le bruit que je fais et qui dérange mes voisins peut me conduire à payer une amende de 68 à 450 €.
- ➔ Dans la rue aussi je respecte les autres et j'évite d'être bruyant sinon je m'expose à payer une amende de 68 à 450 €.
- ➔ L'emploi de pétards, fusées ou artifices dans l'espace public entraîne une sanction de 450 €.

## Dégradation urbaine

- ➔ Les tags et graffitis sont punis d'une amende pouvant se monter à 3 750 € en cas de dégradation légère ; jusqu'à 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement en cas de dommages.

## Stationnement

- ➔ Selon l'article 417 du code de la route, tout stationnement gênant entraîne le paiement d'une amende de 35€, tandis que le stationnement très gênant ou sur une place handicapée entraîne 135€ d'amende et mise en fourrière éventuelle.

## Transport

- ➔ Le manque d'éclairage sur mon vélo, c'est 17€ d'amende.

## Divers

- ➔ En cas de glissade devant chez moi je suis responsable des dommages occasionnés. De plus, je risque une amende de 38€ pour non-respect de l'entretien de mon trottoir.
- ➔ Il est interdit de nourrir les animaux errants ou sauvages : pigeons, chats, chiens en tous lieux publics (17€ d'amende).

# Hommage à Samuel Paty

## Les élèves ont observé une minute de silence

LUNDI 2 NOVEMBRE

**T**ous les élèves de Moigny ont fait leur rentrée le lundi 2 novembre après les vacances de la Toussaint et ont participé en fin de matinée à un hommage national et solennel au professeur d'histoire - géographie assassiné le 16 octobre dernier.



M. le maire de Moigny s'est rendu tour à tour dans chacune des classes pour accompagner l'équipe pédagogique lors de la minute de silence observée après la lecture de la célèbre lettre de Jean Jaurès adressée aux instituteurs le 15 janvier 1888.



Un temps d'échanges entre chaque institutrice et leurs élèves a suivi, qui avait pour objectif de réaffirmer la force des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité,



la fraternité et la laïcité, ainsi que le rôle irremplaçable de l'École au cœur de la République, pour la transmission de ses valeurs.

Malgré le masque obligatoire dès l'âge de 6 ans, on pouvait ressentir sur l'ensemble des visages la gravité de cette cérémonie emplies d'émotion.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles mesures prises un peu la veille pour le lendemain, et soulager financièrement les familles, la municipalité s'est organisée pour fournir à chaque enfant un pack de 2 masques homologués et lavables adaptés à la tête des enfants pour faciliter au mieux cette reprise un peu singulière.



# Le conseil municipal dit « **STOP** » aux incivilités !

**D**epuis la période du confinement, les actes d'incivilité se multiplient sur la commune : vandalisme du mobilier urbain, dépôts sauvages de déchets de chantier, défrichement sans autorisation par un agriculteur d'un village voisin ou encore infraction à l'urbanisme...

Des actes inadmissibles de citoyens bien connus dans notre commune, où le maître mot est « protégeons notre environnement », alors que nous faisons face à des administrés peu scrupuleux qui profitent de cette période pour faire n'importe quoi.



**Défrichement et dépôt de terre**

Ce n'est pas moins de trois procédures de plaintes engagées avec la gendarmerie depuis cet été face à des infractions caractérisées graves dont une s'est soldée en novembre dernier par une condamnation du tribunal correctionnel d'Evry à détruire la construction illicite assortie d'une importante amende.

Le conseil municipal appelle la population à se mobiliser pour stopper ces incivilités et à faire cause commune pour endiguer ce fléau ! Il envisage par ailleurs rapidement la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance efficace sur l'ensemble de la commune pour faire cesser cette délinquance !

M. le Maire et son équipe municipale jugent inacceptables ces comportements et disent STOP à ces incivilités. Ces actes sont des délits qui sont passibles pour leurs auteurs, de sanctions pénales lourdes (amendes de plusieurs milliers d'euros, peines de prison encourues).

Pas question que le coût important de ces actes ou dégradations soit supporté par le budget de la commune, ce qui diminuerait d'autant les moyens nécessaires à la gestion quotidienne et le financement de projets, dans un contexte de contraintes financières plus exigeantes !



**Dépôt sauvage de gravats rue des Rochettes**



**Infraction à l'urbanisme**

## Manifestations du CCAS : *pas de rassemblements...*

Tous les ans, le CCAS organise plusieurs actions pour mettre à l'honneur nos aînés et favoriser les relations intergénérationnelles. Malheureusement, l'épidémie de la COVID-19 nous a conduit à annuler deux manifestations afin d'éviter la propagation du virus.

Ni la sortie annuelle, initialement prévue début octobre au château de Versailles, ni la galette des rois, après-midi festive et intergénérationnelle, n'ont pu être organisées, compte tenu des mesures d'interdiction des rassemblements et pour protéger les plus vulnérables.

*... mais toujours autant d'attentions pour nos jeunes d'hier !*

La distribution des colis de Noël du CCAS a, quant à elle, été maintenue dans le respect des gestes « barrière », car cette année en particulier, il est encore plus important de dire à nos aînés que nous pensons à eux ! Nul doute que les délicieux gâteaux de la Moignacoise Carine Guichard, accompagnés des jolies cartes de vœux de nos « p'tits galopins », leur ont réchauffé le cœur !



M. et Mme Masse



M. Patrick Massicot



M. Michel Laroque



M. Maurice Bisasson



M. et Mme Loison



M. et Mme Larapdie



# PLAN 2021



*Avec la présence de la COVID-19, il a été souhaité de renforcer le dispositif municipal pour la prise en charge des personnes âgées et/ou isolées : faites-vous enregistrer en mairie, auprès du CCAS.*

*NE VOUS DÉPLACEZ PAS EN MAIRIE MAIS APPELEZ SANS TARDER LE :*

**01 64 98 40 14**

*Ou **06 07 70 82 43 / 06 12 86 62 75** (hors horaire d'ouverture mairie)*

*et **DONNEZ-NOUS LES INFORMATIONS SUIVANTES :***

- NOM
- PRENOM
- ADRESSE
- DATE DE NAISSANCE
- TÉLÉPHONE (fixe et portable)
- SERVICE INTERVENANT À DOMICILE (qui et combien de fois dans la journée, combien de fois dans la semaine)
- PERSONNES À JOINDRE DE VOTRE ENTOURAGE EN CAS DE BESOIN

## Inscrivez-vous. Protégez-vous !

*Les données communiquées dans le cadre de ce bulletin d'inscription ont pour seul objet « le Plan 2021 COVID-19 ». Elles sont destinées à l'usage exclusif de la Mairie de Moigny-sur-Ecole. Vous disposez d'un droit d'accès et de modification ou suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez-vous adresser en Mairie, au C.C.A.S.*

## La communication : et si on en parlait ?

La communication fait partie des préoccupations quotidiennes des collectivités locales. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de sa qualité de service, la municipalité a mis les bouchées doubles en 2020 pour rationaliser et diversifier nos manières de communiquer et les adapter aux évolutions numériques.

### PAGE facebook



Créée en juin 2020, notre page Facebook officielle, actualisée régulièrement, est exclusivement réservée aux informations et actualités municipales.

N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la Mairie :

<https://www.facebook.com/pages/category/Town-Hall/Mairie-de-Moigny-sur-Ecole-102692878165408/>

## Bientôt l'info en grand !

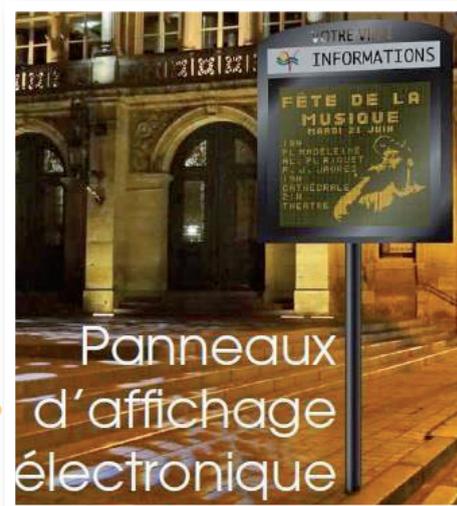
Un nouveau panneau électronique d'information recto-verso sera prochainement mis en service. Installé au niveau de la médiathèque, sur la Grand-Rue, il permettra de vous informer **en temps réel de façon plus visible, en touchant un plus large public.**

Peu gourmands en énergie, ces panneaux permettent de remplacer le volume d'impression papier des supports de communication et d'en

réduire les coûts (les nombreuses impressions, le temps passé pour la mise en place et l'affichage sur des supports provisoires, la distribution en porte-à-porte).

Une application à télécharger et un flash-code mis en ligne sur notre site internet vous permettront de le consulter directement depuis votre smartphone en temps réel.

Une action réalisée avec le concours du conseil départemental de l'Essonne

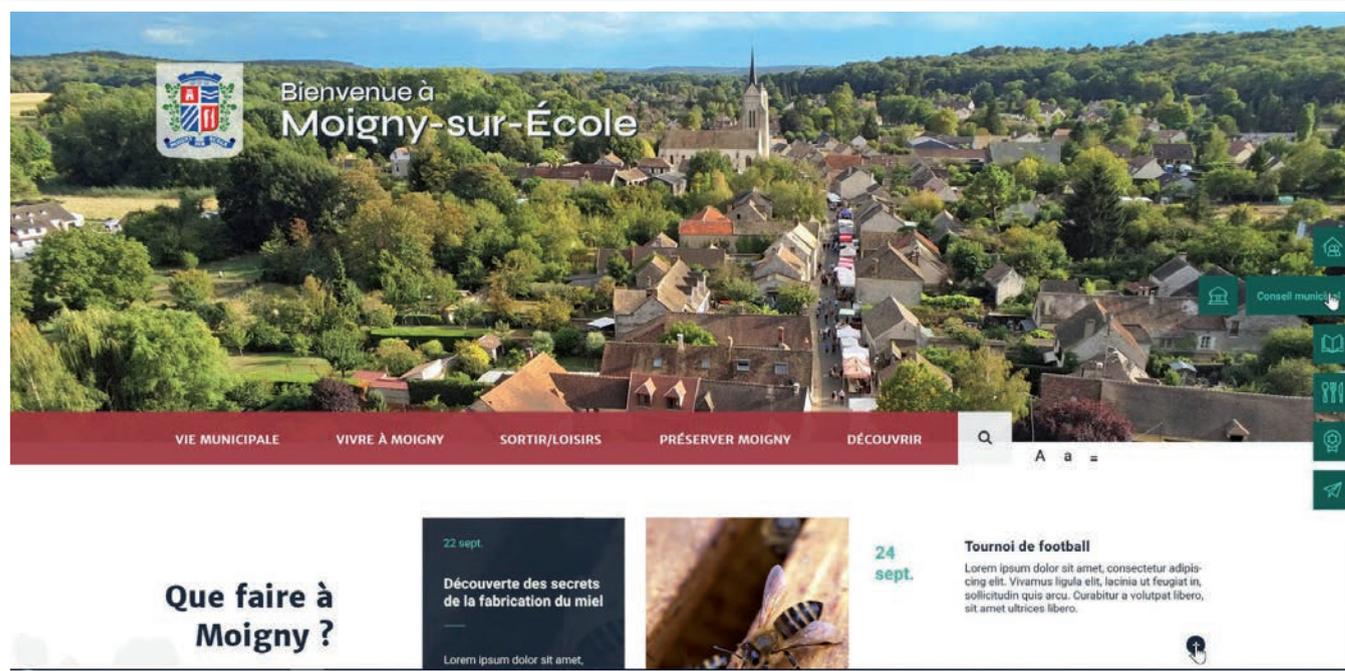


## Fidèle au support papier ? vous n'êtes pas oubliés :

😊 Le Bulletin Municipal semestriel, distribué dans tous les foyers, restera le support privilégié pour les *aficionados* du papier.

😊 Les informations principales continueront également d'être affichées dans les 7 vitrines d'affichage municipal réparties sur la commune ainsi que dans les équipements communaux.

# Le site internet www.moigny-sur-ecole.com fait peau neuve !



Obsolète et arrivé à saturation, l'ancien site avait bien besoin de prendre une retraite méritée...

L'adresse internet ne change pas, mais vous pourrez bientôt découvrir de nombreuses nouveautés dont :

😊 **L'ergonomie** : plus intuitive, l'organisation des contenus et des rubriques a été repensée pour faciliter l'accès aux informations,

😊 **Le design** : plus actuel, plus aéré, en harmonie avec la charte graphique,

😊 **La navigation** : le site devient « responsive » c'est-à-dire compatible avec vos tablettes et smartphones

😊 **L'accessibilité** : conforme au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (par ex. la taille du texte peut être modifiée par les utilisateurs, les contrastes facilitent la lecture, etc)

😊 **La sécurité** : grâce à la mise en place d'un certificat de sécurité, vous pourrez nous contacter directement depuis le site via un formulaire de contact.

😊 **De nouvelles fonctionnalités vous faciliteront la vie** : accès directs, carte interactive, album photos.

N'oubliez pas également de vous inscrire à la newsletter depuis la page d'accueil : une bonne façon pour se tenir informé sur les avancées des projets en cours, les prévisions de travaux, les prochaines manifestations... !

## Pas de smartphone ni d'internet ?

### En bref, la com' en 2021 c'est :

+de réactivité +de visibilité +d'économies...

donc + d'efficacité

## Elle s'appelle Émilie Jolie... et elle est partie vivre sa vie professionnelle sous d'autres cieux...

**A**rrivée en 2016 à l'accueil de la mairie, Émilie Leroy a su très vite établir avec les habitants, ses collègues et l'équipe municipale une relation de confiance réciproque. A l'écoute et toujours agréable, elle a mis ses compétences au service de notre petite commune rurale, jonglant entre les facturations et les dossiers à enregistrer, les actes d'état-civil et répondant avec le sourire et professionnalisme aux demandes des uns et des autres...

C'est avec une émotion sincère que collègues et élus lui ont souhaité leurs meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle structure...

**Au revoir, Émilie!..**



## Et bienvenue Christine !

Après 2 petites semaines passées en binôme avec Émilie pour assurer le passage de témoin, c'est Christine Sezol qui a pris le relais en mairie. Entrée dans la fonction publique en 2006, elle a d'abord travaillé pour l'Education Nationale. Précédemment au service *Habitat* de la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois, elle est venue récemment s'installer dans notre belle vallée. C'est donc tout naturellement qu'elle a accompagné ce changement de vie par une mutation au sein d'une commune à dimension plus humaine.

**Souhaitons-lui la bienvenue !**

## UN LABEL DE PLUS POUR LE RELAIS TÉLÉSANTÉ !

Cette fois-ci, ce sont l'Agence régionale de santé-IDF et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie qui ont tenu à valoriser cet équipement médical de proximité et la solution qu'il apporte aux patients en rupture de soins ou de traitement, autant par manque de médecins généralistes que par la perte de mobilité.



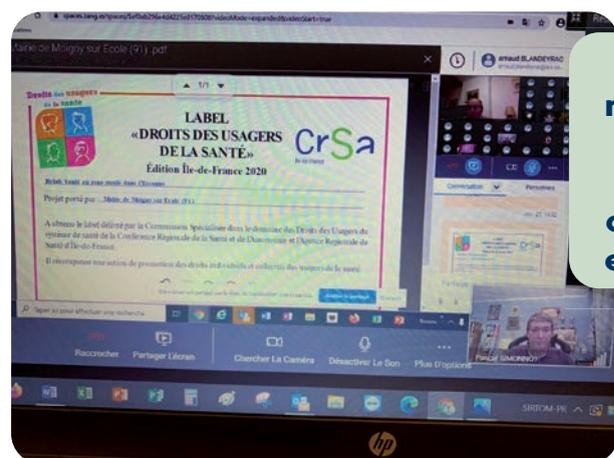
« Parce que l'accès aux soins est le premier droit des patients », c'est bien ainsi qu'a été conçu le Relais télésanté pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire.

En effet, cette structure dispose également d'une valise de téléconsultation qui permet d'aller au plus près des malades, notamment en EPHAD.

Le label régional **Droits des usagers**, attribué sur la base de critères définis par le Ministère au plan national, a été remis le mercredi 25 novembre dernier à M. Pascal Simonnot, notre maire, lors d'une cérémonie virtuelle organisée par visio-conférence.



**Il récompense  
notre collectivité  
sur le principe  
de l'innovation  
organisationnelle  
et technologique.**



## Les 2 Vallées solidaires de la Vallée du Roya !

Le 2 octobre dernier, la tempête Alex frappait durement les Alpes-Maritimes. Mais dès le 4 octobre, sous l'impulsion de M. Kees, maire de Dannemois, les communes de la CC2V, leurs habitants, leurs artisans, entrepreneurs, commerçants, et l'association de football de Milly-la-Forêt se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés le plus rapidement possible.

En seulement 4 jours, ce sont 6 tonnes de colis composés d'outils, de réchauds, bougies, lampes

torches, produits de première nécessité, produits pour bébés, ou encore aliments pour animaux, qui ont été collectés et acheminés à Breil-sur-Roya et à Sospel. La société TPS a mis à disposition camions et chauffeurs pour le transport, lesquels ont effectué le trajet lors du week-end du 10 octobre afin que les dons soient distribués.

Ce bel élan de générosité de chacun d'entre vous a particulièrement ému les habitants de ces vallées lointaines, si désemparés face à cette catastrophe.



## INVENTAIRE DU PATRIMOINE RURAL DE MOIGNY : des pépites à découvrir bientôt !

**F**ière de son héritage culturel et de son centre-bourg magnifiquement conservé, la commune de Moigny-sur-Ecole s'est engagée, auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF), dans la réalisation d'un inventaire de son patrimoine. C'est à cette occasion que Thomas Poncelas, stagiaire au PNRGF, a écumé les rues du village, carnet de notes et appareil photo en main. Bien que l'église soit l'édifice le plus remarquable du village, Moigny cache quelques pépites qui ne se révèlent qu'aux promeneurs les plus curieux. C'est dans ses nombreuses ruelles que le véritable charme bucolique de ce village prend tout son sens : sinuant entre les maisons au milieu des anciens vergers, elles permettent de découvrir un cadre très naturel à proximité immédiate du centre-bourg. Idéales pour une balade en nature, elles offrent aussi aux promeneurs une perception différente du village en donnant une vue directe sur les coulisses de la Grand-Rue.

**Mais Moigny recèle encore bien des mystères que nous vous proposons de découvrir**

**LE SAMEDI 20 FÉVRIER 2021**

**à l'occasion d'une promenade commentée dans les rues du village, en guise de restitution publique.**

*Article rédigé par Thomas Poncelas / PNRGF*



## AVIS DE RECHERCHE

**L'**association « Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs » a entrepris en septembre 2019 des recherches sur la vie et l'œuvre de Paul Becker. Ces travaux seront présentés lors d'expositions et feront également l'objet d'une publication.

Paul Becker est un maître verrier, né en 1920 à Troyes et décédé en 2000 à Champcueil. Après avoir débuté sa carrière artistique en Dordogne, il a résidé de 1968 à 2000 dans le Sud Essonne (Moigny-sur-Ecole, Milly-la-Forêt et Gironville), où il a réalisé de nombreuses œuvres (vitraux de l'église de Boutigny et de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples à Milly, des fresques pour

les écoles de Milly, Videlles, Corbeil et Itteville, ainsi que des œuvres de chevalet, des éléments de décoration et des tables pour des particuliers). Citoyen d'Honneur des villes de Milly-la-Forêt, Gironville-sur-Essonne et de Boutigny-sur-Essonne, il a exposé en France et à l'étranger et a obtenu de nombreux prix.

Afin de compléter nos travaux, nous recherchons des personnes qui l'ont connu ou qui possèdent l'une de ses œuvres.



**Contact :**  
**Eric GACHOT**  
**06.89.87.60.24**  
**eric.gachot@orange.fr**

# LES NEWS DU... SIRTOM

## La Marianne d'or de la solidarité face à la pandémie

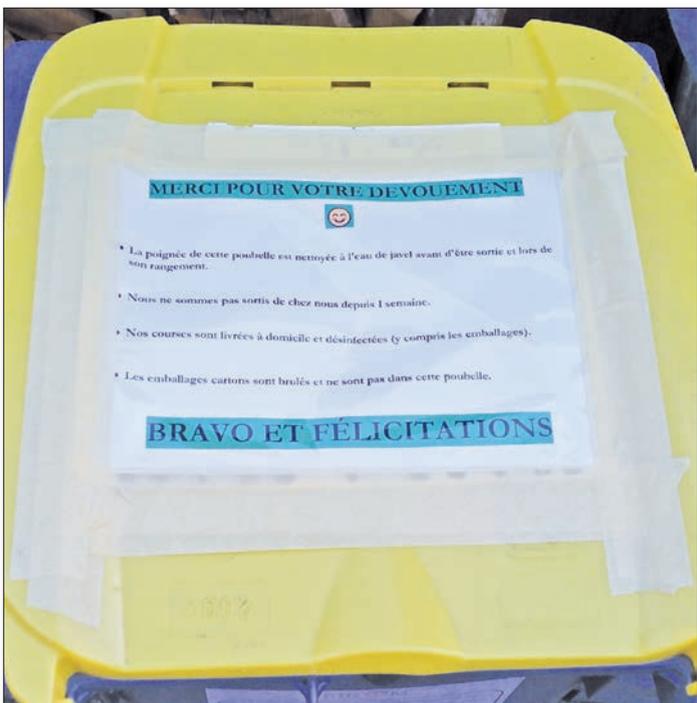
L'année 2020, malgré la crise sanitaire, a connu des surprises, dont celle de la Marianne d'Or décernée au SIRTOM Sud-Francilien le mercredi 22 juillet 2020 pour la bonne gestion de la collecte non interrompue avec son partenaire ESD pendant la période du 1<sup>er</sup> confinement de la COVID-19. Dessins et messages de sympathie de la part des habitants ont fleuri sur les bacs de collecte. Il était normal que cette catégorie professionnelle bénéficie d'une réelle reconnaissance de tous en étant récompensée par cette Marianne d'or.

## ...et une réélection...

Jeudi 10 septembre, l'Assemblée du SIRTOM s'est réunie dans la salle des fêtes de Moigny afin d'élire un nouveau Président et les membres du bureau représentant les 36 communes du territoire pour un bassin de population de 25 000 habitants répartis sur la Seine-et-Marne et l'Essonne.

Notre maire, Pascal Simonnot, a été réélu **à la majorité absolue** dans ses fonctions de Président face à Patricia Bergdolt, maire de Boutigny.

Sa feuille de route : « réduire la quantité de déchets ménagers en captant davantage les déchets recyclables



M. Simonnot avait déjà reçu l'an passé une Marianne d'or pour la création du Relais télésanté Sud-Essonne.



pour une revalorisation optimisée et maîtriser les coûts dans l'intérêt des usagers, tout en répondant aux enjeux environnementaux, notamment dans la recherche de la réduction des déchets à la source en limitant au maximum l'incinération ou l'enfouissement.



**Pascal Simonnot,**  
Président du SIRTOM Sud-Francilien,  
maire de Moigny-sur-Ecole (Essonne)

Durant la crise sanitaire, l'utilité sociale des éboueurs a été une évidence pour tous. Modification des horaires de collectes, équipements pour les agents, maintien de l'ouverture de la déchetterie et le ramassage des déchets verts a continué à fonctionner afin d'éviter les décharges sauvages.



**Pascal Simonnot**  
Président du SIRTOM,  
maire de Moigny-sur-Ecole

## Ouverture d'une seconde classe en maternelle :

*Quel soulagement !*

Un an après la fermeture de la seconde classe de l'école maternelle, l'Inspectrice de l'Education Nationale de notre secteur, Mme Parbaile, est revenue ce 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée, afin d'effectuer un comptage des élèves. Au vu des effectifs, 31 enfants, nous n'étions pas certains de pouvoir obtenir une ouverture. Mais c'était sans compter sur les arguments remontés par l'Inspectrice auprès de sa hiérarchie, qui ont permis, 2 jours plus tard, d'obtenir une réponse favorable pour l'ouverture de cette seconde classe. Nous l'en remercions vivement !

Bien que nous l'ayons demandé avec force, cette décision fut un soulagement, aussi bien pour l'équipe enseignante que pour

l'équipe municipale et les parents.

En effet, 31 élèves dans une classe en plein contexte de crise sanitaire, cela aurait pu se faire, mais non sans stress. D'autant que nous savions imminente l'arrivée de nouveaux élèves suite à la livraison prochainement des 16 logements,

ce qui aurait alourdi ces effectifs sans ouverture possible en cours d'année.

Nous comptons donc désormais 2 classes pour accueillir sereinement nos jeunes élèves dans un cadre propice aux apprentissages.



## Election des Parents d'élèves

### Représentants élus en maternelle :

- M. Coulon
- Mme Messuwe
- Mme Mantelin
- Mme Ranque



M. Coulon



Mme Messuwe



Mme Mantelin



Mme Ranque

### Représentants élus en élémentaire :

- Mme Arpino
- Mme Faugeras
- Mme Trotin
- Mme Ranque
- Mme Pellegrinelli
- Mme Puligny



Mme Arpino



Mme Faugeras



Mme Pellegrinelli



Mme Puligny



Mme Ranque



Mme Trotin

## Des retrouvailles sur l'air des bravos !

C'est avec un plaisir évident et beaucoup d'enthousiasme que les élèves de l'école élémentaire ont retrouvé Benjamin Vinit, « leur » chef de chœur, pour une rentrée en musique. Et ce dernier nous a confié en aparté être tout aussi ému de retrouver les « grands » de Moigny pour son premier atelier de l'année.



LES  
CONCERTS  
DE POCHE



Ce beau moment de partage musical faisait suite au projet de chorale mené sur la commune par l'association *Les Concerts de poche* l'an dernier (voir Bulletin municipal n°49).

En 30 minutes, les « anciens » choristes accompagnés des nouveaux CP ont appris un court extrait de *Don Giovanni* de Mozart – en italien s'il-vous-plaît ! – pour ensuite offrir aux élèves de maternelle un spectacle complété par des airs de Debussy et Tchaïkovski au piano... appréciés semble-t-il des jeunes mélomanes, puisqu'une toute petite voix chez les maternelles a même reconnu « Casssse-Noizzzette... »

Cette action a été réalisée avec la participation du Conseil départemental de l'Essonne

## La « Musique en chantier » à l'école

### Le « concert de poche » du 21 novembre annulé...

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser notre beau rendez-vous annuel avec les grands noms de la musique classique, cette année, David Walter au hautbois et Arielle Beck au piano. Néanmoins, la commune a souhaité maintenir les interventions prévues en amont du concert dans les écoles.

### ...mais les élèves n'ont pas été privés de musique !

Rappelons que l'objectif de ces ateliers, dénommés « Musique en chantier », est de sensibiliser à l'écoute et au plaisir que procure la musique, même celle dite « savante », à une large diversité de publics.

Le 9 novembre, des ateliers musicaux ont donc eu lieu à l'école élémentaire avec la comédienne Marthe Janssen et le pianiste Gabriel Nunez. Louise Martineau, animatrice culturelle aux Concerts de poche, nous raconte ces séances :

*« Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont découvert et ré-interprété le répertoire prévu au concert (Schumann, Debussy et Chopin) en créant une histoire.*

*Les CE2-CM1 ont imaginé un aigle royal en train de chasser dans la montagne par une chaude journée de printemps. Alors qu'une petite fille bergère se promenait avec ses moutons, elle se fit attaquer par l'aigle, mais celui-ci loupant sa proie finit coincé dans un piège. La petite fille vient alors à son aide et les deux deviennent amis.*



*Les CM1-CM2 ont imaginé une sirène qui se fait attaquer par un espadon furieux et affamé, celui-ci finit coincé dans un bateau de pêcheur et la sirène s'échappe.*

*Écoute, curiosité et imagination étaient au rendez-vous !*

*Au plaisir de revenir à Moigny bientôt ! »*

Nos jeunes élèves ont pris plaisir à inventer ces petites histoires qu'ils ont mis en scène et en musique avec la complicité des artistes. Un moment d'amusement, tout en apprenant de nouvelles notions musicales !

### Moigny, solidaire des artistes !

Cette année, pour la mairie, l'enjeu était autant l'éducation artistique des élèves, déjà privés d'activités hors de l'école durant ce 2<sup>ème</sup> confinement, que de soutenir activement l'association et son travail admirable, reconnu d'utilité publique, ainsi que les artistes, très touchés par l'arrêt du spectacle vivant.

Cette action a été réalisée avec la participation du Conseil départemental de l'Essonne

# Qui est-ce ?

Ça bouge à Moigny !

**COVID-19 oblige... l'équipe d'encadrement des enfants sur le temps périscolaire\* est masquée... mais toujours aussi attentionnée auprès de nos chérubins !**

*\* temps du midi et après l'école*



**Saurez-vous relier chaque visage à son nom ?**



● Christine Le Bouffo

● Betty Cartier

● Léandra Lopes

● Lucie Lallot

● Martine Plessis

**TEMPS DU MIDI**

**TEMPS DU MIDI  
ET GARDERIE DU SOIR**

## Naissances\*



★ Arthur Amargé  
né le 23 juillet 2020  
à Melun

★ Solène Turpin  
née le 9 décembre  
2020 à Corbeil-Essonnes

Solène Turpin

## Mariages\*

- ★ Isabelle Lamarre et Gérard Serre  
le 5 septembre 2020
- ★ Justine Auguste et Thibaud Marchaudon  
le 12 septembre 2020
- ★ Céline Giannitrapani et Grégory Haulet  
le 18 septembre 2020



Isabelle Lamarre et Gérard Serre



Justine Auguste et Thibaud Marchaudon



Céline Giannitrapani et Grégory Haulet

\*Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, seules les publications ayant reçues autorisation figurent dans cette rubrique.

## Décès



- ★ Claude Pinard décédée le 5 septembre 2020  
à Corbeil-Essonnes
- ★ Aurélien Vidal décédé le 9 décembre 2020  
à Fontainebleau à l'âge de 37 ans



Aurélien Vidal

# Calendrier des manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2021

\*sous réserve des consignes sanitaires

**Samedi 20 février** : balade commentée, restitution de l'inventaire du Parc naturel régional du Gâtinais français.

**Dimanche 28 février** : visite de l'église

**Samedi 13 mars** : théâtre, *Tête de méduse*, une comédie de Boris Vian, présentée par La Compagnie d'un soir

**Dimanche 21 mars** : visite de l'église

**Samedi 10 avril** : Moigny vert, Moigny propre

**Samedi 8 mai** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

**Samedi 18 juin** : Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

## Nouveau ! Les visites de l'église devenues possible



Grâce à l'implication bénévole de Catherine et Didier Houdinet qui viennent de rejoindre la commission communale « Culture & Patrimoine », et qui proposent d'assurer désormais l'accueil des habitants, mais aussi des fidèles, visiteurs et touristes qui pourront désormais découvrir l'église Saint-Denis à raison d'un dimanche après-midi par mois.

Les dimanches suivants de 14h à 17h et d'autres dates à venir bien sûr...  
**dimanche 28 février et dimanche 21 mars**

Alors passionné par l'Histoire et le Patrimoine ? Venez visiter notre église aux styles architecturaux variés élevée au premier âge gothique des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, poussez les portes de Saint-Denis, principal édifice historique de Moigny : si vous ne trouvez pas l'illumination, vous serez émerveillé devant la beauté architecturale superbement restaurée de ces lieux toujours empreints de spiritualité.



- POMPES FUNÈBRES
- MARBRERIE
- CONTRATS OBSÈQUES
- PLAQUES SOUVENIRS

18 points d'accueil 24H/24 - 7J/7

### LOIRET

45300 PITHIVIERS	36, faubourg d'Orléans	02 38 30 00 36
45330 LE MALESHERBOIS	3, rue Saint-Éloi / Malesherbes	02 38 34 80 25
45300 SERMAISES DU LOIRET	13, rue de Paris	02 38 39 70 24

### ESSONNE

91080 ÉVRY-COURCOURONNES	3, rue Michel-Ange	01 60 87 17 80
	2, impasse du Rondeau	01 60 86 64 70
91100 CORBEIL-ESSONNES	Centre C <sup>st</sup> "La Montagne des Claises"	
	106, boulevard Jean Jaurès	01 64 96 03 03
91750 CHAMPCUEIL	1, route de Chevannes	01 64 99 79 00
91150 ÉTAMPES	2, rue des Heurte-Bise	01 60 80 02 49
91490 MILLY-LA-FORÊT	36, Grande Rue	01 64 98 89 29
91590 LA FERTÉ-ALAIS	pl. du Marché - 4, rue S <sup>te</sup> -Barbe	01 64 57 42 74
91610 BALLANCOURT-ESSONNE	24, rue Jeanne Pinet	01 64 93 22 93

Retrouvez nos  
7 points d'accueil  
supplémentaires en  
SEINE-ET-MARNE,  
EURE-ET-LOIR,  
PARIS et  
HAUTS-DE-SEINE  
[pompesfuneresmarin.fr](http://pompesfuneresmarin.fr)

Membre du réseau  
Dignité

OGF - Siège Social : 31, rue de Cambrai - 75946 Paris cedex 19 - Tél. 01 55 26 54 00  
Habilitation funéraire préfectorale Paris n°18-75-0001 - Identifiant TVA FR 92 542 076 799.  
S.A. au capital social de 40 904 385 € - RCS Paris 542 076 799 - [www.dignite-funeraire.fr](http://www.dignite-funeraire.fr)  
Mandataire d'assurance - Informations clients : 01 55 26 55 55 - [www.ogf.fr](http://www.ogf.fr) - N°Orias 11 059 967 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**MAITRISE**

**ÉTANCHÉITÉ** **Geoffroy DEZERT**

01 64 98 55 43  
06 42 12 33 03

Maitrise en systèmes  
d'étanchéité et d'isolation  
des toitures terrasses

103 Grand-Rue 91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE  
E-mail : maitrise.etancheite@gmail.com

**TA Travaux Agricoles du Gâtinais**



Entreprise de travaux agricoles

**Entreprise de travaux agricoles Bernard Lachenait**

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06

**S.A.S. DELCLOY**

**ENTREPRISE : PEINTURE  
DÉCORATION - RAVALEMENT  
REVÊTEMENT DE SOLS**

B.P. 587 - 77016 MELUN CEDEX / 221, rue Foch - Z.I. VAUX-LE-PÉNIL  
Tél. 01 64 83 00 60 • FAX : 01 64 83 00 61 e-mail : secretariat.delcloy@delcloy.fr

**SORET**  
Père et Fils

Peinture - Décoration  
Revêtements sols et murs  
Ravalements

14, rue du Souvenir - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél. 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 13 99 97 05

**S.A.R.L. RODRIGUES**



**MAÇONNERIE GENERALE  
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES  
COUVERTURE - ZINGUERIE • CHARPENTE - CARRELAGE**

45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél : 01 64 98 48 63

**06 50 05 27 13 auditdiag**



3 rue à Hochard  
91490 Moigny-sur-Ecole

AUDIT ET DIAGNOSTICS IMMOBILIER  
DPE / amiante/gaz / Electricité / Plomb  
Termites / Assainissement / Thermographie

CONSEIL EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL  
site web : [www.auditdiag.com](http://www.auditdiag.com)

**STATION DE MONTAGE DE PNEU**

**TIPHAIN.BIKE**  
VENTE ET REPARATION

CYCLO, SCOOTER  
MOTO, QUAD,  
HARLEY

DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H  
1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY

TIPHAIN.BIKE@FREE.FR MAG : 01 60 79 05 84 PORT : 06 51 47 65 76

**SICAE**

Une seule passion : Servir nos villages !

**Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité**

14 C, avenue Carnot - 91590 CERNY  
**Distribution Publique d'Énergie Électrique**

contact@sicae-lfa.fr - [www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)  
**Standard : 01 69 90 65 43**  
**Service Dépannage - Astreinte 24/24 : 01 69 90 65 41**

**TRANSPORTS BOSCHER René**

Logistique Père et Fils  
S.A.R.L. au capital de 7523 €

49, rue du Souvenir  
91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE  
Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

**Nos services**

- Déménagements - Garde-meubles
- Transport Régional - National
- Location emplacement parking
- Location véhicules industriels

Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

**LE TRAITEUR DU GÂTINAIS**

PARTICULIERS & ENTREPRISES

Notre métier : **TRAITEUR**  
Jean-Paul GUYOT



27 Chemin du Clos Prieuré - 91490 Oncy-sur-Ecole Tél/fax : 01 64 98 62 34  
[www.le-traiteur-du-gatinais.com](http://www.le-traiteur-du-gatinais.com) Mob : 06 08 14 18 59

**Darégal** LE+Taste

**Bon appétit!**



Fraichement ciselée et juste surgelée

Rösti à la Ciboulette

Toutes nos recettes sur [www.daregal.com](http://www.daregal.com)

sonorisation - éclairage - vidéo

**AUDIOLIGHT**  
Event technical solution

Audiolight 01 60 86 00 87 - [www.audiolight.fr](http://www.audiolight.fr)



PÉTRI ET CUIT  
**SUR PLACE**

# UNE NOUVELLE BOULANGERIE À ONCY

Du pain **BIO**, à l'épeautre ou au sarrasin, des baguettes tradition ou aux céréales mais aussi des brioches et du pain de mie faits maison.

Chaque semaine, nos boulangers, Nicolas, Romuald, Patrick et Thomas élaborent de nouvelles recettes à partir de farines et de blés français.

**Intermarché - Grande Rue - 91490 ONCY-SUR-ÉCOLE**



**Intermarché**  
SUPER